

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 FEVRIER 2025

La séance est ouverte par Mme Meunier à 17h45.

Le quorum est atteint avec 16 membres présents.

Mme Meunier demande si les membres du Conseil d'Administration (CA par la suite), acceptent la présence de deux élèves invités pour la présentation du bal de fin d'année. Les membres acceptent à l'unanimité.

Mme Meunier rappelle l'ordre du jour.

L'ordre du jour s'ouvre donc sur la présentation du projet de bal de fin d'année, avec pour objectif le vote du budget.

1- PRESENTATION DU PROJET ET DU BUDGET POUR LE BAL DE FIN D'ANNEE

Les élèves évoquent en premier lieu la sécurité qui est un point très important dans l'organisation de la soirée et qu'il n'est pas possible de s'en passer, ils ont réalisé des devis auprès de plusieurs sociétés afin d'obtenir un bon rapport entre la qualité de service et le prix, ils disposeront de plusieurs agents de sécurité pour garantir l'accès uniquement aux élèves de l'établissement et ensuite veiller au bon déroulement de la soirée.

Il y aura également un vestiaire afin que les affaires de chacun soient en sécurité et qu'il n'y ait pas de soucis de vols.

Concernant les tenues, le dress code a été fixé au port du costume et chemise pour les garçons et tenue élégante de soirée pour les filles, pas de tenue « provocante », sinon l'accès sera refusé.

En terme de couleurs, le thème de la soirée est or et bleu nuit pour la décoration.

Le prix d'entrée est fixé à 5€ par personne, une présentation détaillée du budget a été rédigée et pourra être jointe en annexe.

Une demande pour le prêt de poteaux de balisage a été faite auprès de la mairie et le prêt de barnums est également en discussion afin de limiter les coûts.

Le budget DJ pourrait descendre sous les 500€ et est en cours de négociation par les élèves qui avaient pour objectif de limiter leur budget à 3800€ pour l'organisation globale de la soirée à la demande de Mme Meunier car le budget initial demandé à l'établissement était trop élevé 4687,96€.

Félix, élève élu du CA demande s'il y aura des élèves extérieurs au lycée, présents durant la soirée de bal :

- Mme Mougenot lui précise que l'entrée se fera sur présentation du carnet
- Mme Meunier ajoute que des professeurs et Mme Goût seront présents au contrôle d'entrée et les agents de sécurité veilleront à écarter tout problème.
- Mme Mougenot indique que seules les classes à examens seront présentes pour la soirée, les élèves peuvent ramener un accompagnant qui devra obligatoirement faire partie du lycée, donc aucune personne extérieure ne pourra entrer dans l'enceinte de l'établissement.

Félix demande si les élèves élus au CVL seront conviés à la soirée et Mme Meunier lui indique que la question devra être posée à M. Hattab, le CPE.

Mme Mougenot évoque le point restauration pour la soirée :

- 1^{ère} option : commandes de pizzas comme l'an passé en revoyant les quantités afin d'éviter le gâchis
- 2^{nde} option : buffet froid et petits fours pour le même budget

Cependant Mme Meunier intervient concernant le problème de chaîne de froid qui doit être respectée et donc des difficultés techniques sur cette seconde option.

Compte tenu des efforts fournis par les élèves pour revoir le budget et négocier avec les différents prestataires, Mme Meunier propose que les membres du CA votent pour un budget global de la soirée à 4000€.

VOTE POUR A L'UNANIMITÉ

2- INFORMATIONS DIVERSES

Mme Meunier passe ensuite à l'annonce de divers points :

- En premier lieu, le problème d'alarme dans le bâtiment G survenu lors de l'exercice d'évacuation incendie du jeudi 6 février et qui a nécessité l'intervention toute la journée de vendredi pour divers tests qui n'ont pas aboutis. M. Mazile a dû contacter d'autres techniciens, Mme Grillot a géré la région et Mme Goût, le déplacement des cours afin que le problème soit solutionné.
- Suite à l'intervention de ce jour, lundi 10 février, le problème a été résolu, il s'agissait d'un câble défectueux, la réparation est définitive et n'entraînera pas d'autres dysfonctionnements, c'est ce qui est confirmé par M. Mazile qui a géré l'intervention.
- Mme Meunier remercie ceux qui ont participé à la bonne gestion de ce problème de sécurité pour que les cours puissent reprendre dans le bâtiment G.
- Mme Meunier rappelle l'obligation de refaire un exercice d'évacuation dès le lendemain, la récréation est évoquée mais finalement, l'exercice aura lieu dès 8h45 avant le démarrage des épreuves de DNB.

Sur ce, Félix signale des élèves fument au fond des toilettes, Mme Meunier lui demande donc d'impérativement repasser le lendemain matin pour que le problème soit géré et résolu avec les CPE.

- Autre point, l'annulation du budget du PASS CULTURE dans tous les établissements : en effet, une annonce très soudaine a nécessité une validation en urgence de certains projets de sorties avant une clôture définitive du Pass Culture qui pose un énorme souci car le budget était entièrement utilisé par le passé, afin d'éveiller et de sensibiliser les élèves à la culture par la visite de musées, des sorties cinéma et autres.
- Une élève élue indique qu'elle a vu cette information et qu'il s'agissait d'un arrêt brutal dû au manque de budget du gouvernement.
- Mme De Kerpel parle au nom du corps enseignant sur ce point et nous lit un texte (à joindre en annexe) afin de s'opposer à cette décision brutale du gouvernement de couper le budget Pass Culture pourtant nécessaire dans les établissements scolaires et davantage dans les milieux plus défavorisés.

- La troisième information concerne les logements en COP, Mme Meunier rappelle que l'établissement dispose de logements en COP pour les personnels moyennant un loyer fixé par le domaine. Elle précise qu'un enseignant bénéficie déjà de cette opportunité et qu'actuellement l'un des logements est occupé par un extérieur ne travaillant plus au lycée et qu'elle va mettre fin à cette COP dans les délais légaux impartis afin de le remettre à disposition d'un personnel du lycée dans le besoin et demandeur.

Mme Meunier demande si l'un des membres du CA a des questions concernant ce point, aucune n'est posée.

- La quatrième information concerne l'attribution de 50% supplémentaires pour recruter un AED, Mme Meunier précise que c'est suite à de nombreuses remontées sur les incidents qui ont pu avoir lieu dus au manque de personnel que cette dotation a été allouée à l'établissement.
- Mme Denize demande s'il y aura de l'embauche
- Mme Meunier répond que la décision a été prise de privilégier une répartition de ces 50% sur 2 personnels déjà en place afin d'éviter les délais de recrutement et d'adaptation, d'autant plus que cette quotité est attribuée jusqu'à juin 2025.
- Mme Leon qui est à 70% récupère donc 30% supplémentaires et partagera donc son temps entre la MLDS et la vie scolaire
- Baptiste, AED, prendra les 20% restants, n'étant qu'à 50% à l'origine, les 20% seront mutualisés sur une semaine en fin d'année scolaire.

3- VOTE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 DECEMBRE 2024

Mme Meunier soumet au vote le compte rendu du dernier CA du 03 décembre 2024 :

- **VOTE POUR A L'UNANIMITÉ**
- Mme Denize interroge sur le suivi concernant le vote contre la DBM du 03 décembre, afin de savoir si l'agence comptable a fait un retour.
- Mme Grillot répond que non et qu'un nouveau vote sera soumis au CA lors de la présentation du compte financier de mars 2025.

4- PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET MOBILITES

Mme Grillot présente le budget « mobilités » sur Powerpoint pour Dublin et Valence, Mme Doutremer explique le budget pour les mobilités ERASMUS avec surtout les répartitions pour les accompagnateurs adultes et également le nombre d'élèves concernés ainsi que les dates (document à joindre en annexe pour les détails)

- Mme Grillot soumet au vote un budget de 50€ / famille en utilisant le reliquat du budget ERASMUS 2024
- **VOTE POUR A L'UNANIMITE**
- Pour Valence, Mme Grillot soumet au vote également un budget de 50€/ famille, le coût est inférieur à celui initialement prévu car les accompagnants adultes seront logés en famille d'accueil.
- **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

Mme Meunier évoque que les deux référents du décrochage scolaire vont pouvoir bénéficier de la place d'un établissement qui se désiste pour des mobilités en Belgique et à Belgrade, ce projet sera à préciser ultérieurement.

Mme Beaubéguie expose le projet de sortie de la classe des Terminales AGORA, qui avait vu l'impossibilité de concrétiser leur projet l'an passé et qui en compensation pourrait bénéficier d'une journée au PARC ASTERIX avec une participation financière de 15€/ élève, le reste étant pris en charge par l'établissement.

- **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

LOGEMENTS EN NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE (NAS)

Mme Meunier soumet au vote l'abattement de 40% des charges, soit l'équivalent de la surconsommation dans la mesure où les logements ne sont toujours pas isolés et ce malgré les travaux faits sur les extérieurs, qui ont créé des dégâts importants dans les jardins. Le taux d'humidité est toujours de 80% dans les murs notamment chez Mme Goût.

Le problème dure dans le temps car c'est la région qui gère, Mme Meunier demande un vote pour cet abattement de 40% jusqu'à l'isolation aux normes des logements.

- **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

5- QUESTIONS DIVERSES

Pourquoi les places « handicapés » sont-elles situées loin de l'entrée ? (question soumise par les enseignants)

- Mme Meunier et Mme Goût répondent qu'elles sont en réalité proches de l'entrée principale qui se fait par la loge
- Les enseignants posent alors la question sur la possibilité de créer une place « handicapés » au fond du parking proche de l'entrée par laquelle passe la plupart des personnels
- Mme Thomas évoque notamment les difficultés de déplacement pour la responsable du bureau des entreprises (RBDE)
- Mme Goût lui répond alors qu'elle n'est pas seule et que malheureusement plus de 5 personnels de l'établissement pourrait prétendre à l'utilisation d'une place « handicapés »
- Mme Meunier ne s'oppose à cette matérialisation mais rappelle qu'il s'agirait d'officialiser le fait que les personnels n'empruntent pas le bon accès.
- Mme Meunier interroge sur la faisabilité de ce projet pour améliorer le confort de vie des personnels en situation de handicap mais M. Mazile répond qu'il faudrait au moins 5 places et que du coup cela va demander beaucoup d'aménagements, le projet reste à préciser.

6- PRESNTATION ET VOTE DE LA DOTATION HORAIRE GLOBALE (DHG)

Pour la présentation de la DHG (appui tableau en annexe), Mme Meunier rappelle qu'un travail a été fait en amont avec le conseil pédagogique. La DHG est plus conséquente du fait de la croissance du nombre d'élèves et de la montée proportionnelle des HP par rapport aux HS.

Dans le respect des textes :

- Niveau Seconde : soutien au parcours avec un renfort en mathématiques et français
 - o Sachant que : 1h en anglais et 1h en maths en plus apparaîtront sur le niveau première pour les élèves en industriel
- Niveau Première : soutien dans la discipline professionnelle
 - o Demande par les professeurs d'un dédoublement plus important des heures de français et maths
 - o Demande par les coordonnateurs du pôle industriel d'un dédoublement des heures afin de permettre une adaptation en fonction des classes en industriel et en tertiaire et en fonction des besoins

- Il y aura donc un dédoublement des heures de GA à la demande des professeurs de matière.
- Dédoublement des heures de PSE pour le tertiaire (MCVA/ MCVB/RCGA)

En revanche pas de rajout d'heures en PSE car la section tailleur de pierres est à 30,78 et ne peut descendre en dessous de ce seuil.

Les heures d'EPS ont été modifiées car Mme Meunier avertit sur le dédoublement excessif des heures qui n'est pas acté dans les textes.

Les dédoublements d'heures ont pour conséquence :

- La création d'un poste de 18h en biotechnologie et de 3h supplémentaires/personne
- 2 postes vacants en français dus au départ de M. Ambroise et Mme Lancelle en BTS
- 1 poste en espagnol dû au départ de Mme Dartigues-Beatrix
- Pas de disciplines dans le rouge en terme d'heures supplémentaires en revanche vigilance sur le trop grand nombre d'HSA/poste

Mme Meunier demande s'il y a des questions sur la DHG exposée

Pas de questions mais M. Minck tient à faire remarquer que cette DHG est exceptionnelle et que les enseignants doivent en avoir conscience, c'est une chance d'avoir cette qualité de travail avec le dédoublement des heures et ce n'était pas le cas les années précédentes.

Mme Meunier avertit sur la répartition car il y a tout de même un risque qu'en septembre la dotation soit revue à la baisse avec la suppression de quelques heures.

Mme Meunier rappelle que suite au conseil pédagogique, un arbitrage a été fait en respectant les textes et les demandes des enseignants.

Les heures UNSS sont de 3h/ enseignant et celles-ci peuvent être utilisées pour de l'enseignement, Mme Meunier les laisse donc en surplus.

Mme Meunier demande s'il y a des questions, Mme Thomas interroge alors M. Minck sur le fait d'anticiper l'éventualité de la diminution de la DHG et par conséquent du dédoublement des heures.

M. Minck évoque alors la future organisation avec une réunion préalable des coordonnateurs pour voir les dédoublements auxquels il faudrait renoncer pour recoller aux textes.

Mme Meunier souhaite le vote du CA avant la remontée définitive de la DHG par souci de transparence. C'est la raison pour laquelle la DHG, le conseil pédagogique et le CA se sont faits en moins de quinze jours. Mme Meunier remercie les coordonnateurs de matière pour leur travail et leur disponibilité en présentiel et par téléphone pour parvenir à ce résultat.

VOTE POUR A L'UNANIMITÉ pour la DHG

Mme Meunier clôture la séance à 19h15 après avoir épuisé les points à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance :
Mme Salles Séverine

Chef d'établissement :
Mme Meunier Patricia

